

Image not found or type unknown



que faire à l'expiration d'un commodat

Par **gevi**, le **15/01/2015** à **11:53**

Bonjour.

Que doit-on faire avant la fin d'un commodat expirant le 14 juin 2015 sur un terrain (constructible)?

Ce terrain attenant à une maison vendue le 13 juin 2005 est inscrit sur l'acte de vente comme étant en commodat pour une durée de 10 ans. Merci d'avance, pour vos conseils

Salutations distinguées.

Gérard Mitchell